



l'observatoire

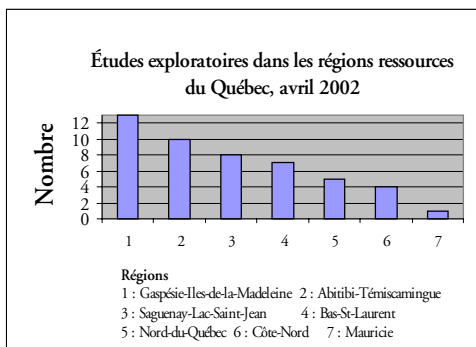
Brigades de transformation du bois

Où en sommes-nous après la première année de fonctionnement du programme des Brigades de la 2^e et de la 3^e transformation du bois? À l'échelle du Québec, le nombre de dossiers atteignait la cinquantaine en avril 2002 ; ils se répartissaient dans les sept régions ressources du Québec. L'Abitibi-Témiscamingue se positionnait alors au deuxième rang avec une dizaine d'études exploratoires. Elle était devancée par la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine qui en comptait 13.



La collaboration des CLD et d'autres agents de développement favorise l'identification des promoteurs et permet de ne pas laisser dormir leurs idées. L'approche « Brigades », dont la réalisation est confiée à Forintek Canada pour les trois années du programme, permet d'évaluer le potentiel de l'idée. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) du Québec est aussi mis à contribution. Dans l'éventualité où l'étude s'avère positive, le promoteur peut plus facilement se diriger vers la faisabilité et développer son plan d'affaires et de financement.

La réalisation des études par Forintek entraîne l'acquisition d'une certaine expertise hors de la région. Le fait que l'organisme soit basé à Québec limite aussi les liens avec les promoteurs d'ici et leur accompagnement. Par contre, la direction régionale du MRN participe à l'identification et à l'accompagnement des promoteurs. Le budget de l'an dernier a été dépensé dans sa totalité, soit au-delà de 130 000 \$. Au total, treize dossiers ont été ouverts à ce jour et quatre études ont été livrées. De plus, trois projets d'études génériques sont réalisées pour des projets similaires se déroulant à travers le Québec.



Source : Ministère des Ressources naturelles. *Forêt*, numéro 73, avril 2002.

Ce mois-ci il est question :

de bois transformé, d'alternance travail-études, de jeux de hasard, de produits agroalimentaires, de sites religieux, de camions lourds, d'aires protégées et d'adoption.

Qu'on se le dise!

L'une des particularités de la formation professionnelle et technique de l'Abitibi-Témiscamingue réside dans le fait qu'elle se donne, pour plusieurs cas, sous la forme de programmes en alternance travail-études. En fait, dix-neuf des programmes sur les soixante-huit disponibles à travers la région sont offerts sous cette forme. Ceci offre divers avantages. La personne qui est formée peut valider son choix de carrière directement au sein d'une entreprise. L'entreprise peut transmettre à l'institution d'enseignement ses besoins sur le plan de la formation. L'institution d'enseignement peut ajuster ses cours à la demande et se doter des équipements répondants aux critères du marché du travail.

Institution d'enseignement	Programme offert sous la formule alternance travail-études
Commission scolaire Lac-Abitibi	Boucherie, Cuisine actualisée, Service de la restauration, Vente de pièces mécaniques et accessoires
Commission scolaire Harricana	Conduite de machines industrielles, Techniques d'usinage, Aménagement de la forêt, Récolte de la matière ligneuse, Mécanique industrielle de construction et d'entretien
Commission scolaire Lac-Témiscamingue	Production de bovins de boucherie, Production laitière, Opération pâtes et papier
Commission scolaire Rouyn-Noranda	Entretien général d'immeubles, Vente de pièces de quincaillerie, de bois et de matériaux de construction
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Vente conseil, Opération des équipements de traitement du minéral
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Technologie forestière, Technologie de maintenance industrielle, Technologie minérale

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, direction régionale

Impacts du jeu

Pour la grande majorité des personnes, le jeu de hasard et d'argent n'entraîne aucun effet néfaste. Cependant, une partie des gens développe une dépendance identifiable sous quatre formes. Le joueur récréatif ne connaît pas de problèmes. Le joueur problématique éprouve des répercussions dans sa vie. Le joueur compulsif, qui compense certains besoins psychologiques par le jeu, et le joueur pathologique, qui ne peut s'empêcher de jouer, vivent d'importants problèmes.



Les problèmes liés au jeu ont fait l'objet de quelques recherches au Québec. Les problèmes de santé (dépression, anxiété) et familiaux (financiers, divorces) ont ainsi été documentés, tout comme les répercussions sur le travail et la criminalité. Les dépendances multiples chez les joueurs pathologiques sont également connues : alcoolisme, tabagisme et toxicomanie.

Au Québec, 2,1 % de la population ferait partie des joueurs pathologiques ; cette proportion est en croissance et se situait à 1,2 % en 1989. On estime qu'en Abitibi-Témiscamingue, entre 2 000 et 2 500 personnes pourraient faire partie de cette catégorie. Actuellement, aucune donnée officielle n'est disponible mais une recherche est en cours au Québec. Elle permettra de mieux connaître le portrait dans les régions. On y validera certains instruments permettant de contrer le jeu compulsif.

Des services de réadaptation pour les joueurs compulsifs sont disponibles dans chacun des territoires de la région. Le Centre d'accueil Normand en assume la responsabilité à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue.

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Bingo!

Le bingo, tel qu'on le connaît actuellement, serait une adaptation d'une loterie italienne datant du seizième siècle. Au Québec, l'adoption de la Loi sur les loteries et les courses, en 1969, a décriminalisé certains jeux de hasard au profit d'organismes charitables ou religieux. C'est d'abord par les organisations religieuses que le bingo s'est développé mais les années 1990 ont vu les demandes de licences exploser du côté des groupes communautaires.

Selon une récente étude, la clientèle qui joue au bingo a peu évolué depuis les années 1970. Une étude menée en 1998-1999 révèle que plus de quatre personnes sur dix ont 60 ans et plus, que les personnes qui y jouent sont moins scolarisées que la moyenne québécoise et que leurs revenus sont nettement inférieurs ; 44 % de la clientèle travaille à temps plein et huit personnes sur dix sont des femmes.



Sur les 1 440 licences de bingo délivrées à l'échelle du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue en regroupe 74, ce qui classe la région au 8^e rang à l'échelle provinciale. Les permis sont distribués pour un certain nombre d'événements, qu'il s'agisse d'activités en salle ou de bingos-média. En région, 34 permis ayant été émis couvrent 19 événements ou moins alors que 25 autres autorisent 50 événements et plus.

On retrouve en région 49 des 612 salles du Québec. Parmi elles, 41 sont communautaires. La majorité fonctionne à un bingo par semaine. Le bingo est une activité très populaire. En Abitibi-Témiscamingue, 161 584 personnes s'y adonnent pour une moyenne de 150 par événement. Les ventes de livrets de cartes totalisent 5,8 millions de dollars, soit 3,2 % des ventes au Québec. Plus de 4,1 millions de dollars ont été remis en prix en région alors que les profits nets sont de l'ordre de 830 000 \$ pour la période couverte par la recherche (2,9 % des profits nets cumulés au Québec).

L'étude mentionne que l'industrie québécoise du bingo est en difficulté. Les ventes stagnent depuis quelques années. Les profits, qui servent à financer les organismes religieux et de charités, sont à la baisse. Les frais de gestion et d'administration sont en hausse. Ceci s'explique par un trop grand nombre de licences, particulièrement dans les grands centres urbains, et par un trop grand nombre de salles dans lesquelles se déroulent trop de petits événements.

Source : Régie des alcools, des courses et de jeux. Le bingo au Québec. État de la question et pistes de solutions, 2000.

Voulez-vous jouer avec moi?

Les dépenses moyennes de jeu de hasard s'élevaient au Québec à 447 \$ par adulte en 2000. Les hommes dépensent deux fois plus que les femmes (1 120 \$ vs 450 \$).

Les travailleurs ... sont majoritairement des femmes (55 %). Elles ont moins de 35 ans (52 %), elles sont rémunérées à l'heure (78 %) et touchent 15 \$ l'heure.

Au Québec, l'ensemble des ménages a dépensé en 2000 au-delà de 250 \$ pour l'achat de billets de loterie d'État, 630 \$ dans les casinos, machines à sous et appareils de loterie vidéo ainsi que plus de 500 \$ pour jouer au bingo.

Source : Statistique Canada. L'emploi et le revenu en perspective, Fiche des jeux de hasard.

Goûtez-y !

Le dépliant promotionnel de la Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue permet d'identifier une trentaine de productrices et producteurs agricoles qui offrent chez eux leurs produits à la clientèle désireuse d'aller les visiter. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive car elle ne regroupe que les entreprises inscrites au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Par contre, elle nous offre l'opportunité de constater que les produits offerts dans nos territoires sont diversifiés, intéressants et parfois surprenants.



Territoire	Produits offerts chez les productrices et producteurs
Abitibi	Miel, pommes de terre, ail, rutabagas, navets blancs, fleurs, tomates, concombres.
Abitibi-Ouest	Produits de cassis, confitures, garnitures de tarte, framboises, fraises, tomates, concombres, ketchups, fromages.
Rouyn-Noranda	Œufs de poules, fromages, lait, yogourt et savons de chèvres, plantes annuelles et vivaces, arbres, arbustes, terreau, insecticide et pesticide.
Témiscamingue	Gâteaux, chocolats, pains, pâtisseries et bonbons, sirop, beurre, gelé, tire, sucre et caramel d'érable, vins, fromages, daims, fleurs annuelles et vivaces, plantes aquatiques, arbres, arbustes, tisanes, suppléments alimentaires, pommes de terre, miel, caviars et poissons fumés ou non.
Vallée-de-l'Or	Viandes européennes, choux, choux-fleurs, brocolis, tomates, œufs, concombres et fertilisants naturels.

Source : Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Goûtez les saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue directement chez le producteur*, 2002.

Sites religieux

Le document Sites religieux et patrimoines d'Abitibi-Témiscamingue couvre 19 lieux reconnus en région pour leurs qualités patrimoniales et leur importance dans notre mémoire religieuse. Il est le résultat des efforts de la Société du patrimoine Rivière-des-Quinze pour faire avancer la réflexion amorcée sur la paroisse rurale.

On y apprend que le Témiscamingue a vu s'implanter ses premiers missionnaires au 19^e siècle mais qu'il avait été visité deux siècles auparavant par quelques missionnaires-explorateurs. Les premières messes y furent célébrées en 1686, tout comme en Abitibi, par le père Silvy qui faisait partie de l'expédition du chevalier De Troyes et de D'Iberville. À l'été 1836, on érige la première chapelle au Fort Témiscamingue. En 1887, les Oblats fondent la première paroisse d'Abitibi-Témiscamingue : Baie-des-Pères (qui deviendra Ville-Marie). Le frère Oblat Joseph Moffet y exploitait une ferme depuis 1879. Son entêtement a fini par démontrer le potentiel agricole du secteur. L'implantation des paroisses et villages agricoles suit avec la naissance des municipalités de Long-Sault (aujourd'hui Témiscaming) en 1886, Guigues en 1888, Lorrainville en 1892, Fabre et Nord-Témiscamingue (Notre-Dame-du-Nord) en 1896. La plus ancienne église du Témiscamingue est à Saint-Bruno-de-Guigues (1902-1906). En Abitibi, la plus ancienne fut construite en 1920, à La Reine. Certaines croix de chemin de notre région datent des débuts des paroisses dans lesquelles elles ont été plantées. Par exemple, la plupart des croix de chemin de Roquemaure furent érigées en 1938, soit cinq ans après la fondation de la paroisse.



Source : Paul Trépanier. Sites religieux et patrimoines d'Abitibi-Témiscamingue, 2002.

Sur le plan culturel



Le Conseil de la culture prévoit convier la population de la région, au cours des prochains mois, à un colloque permettant de présenter les grandes lignes du Portrait des organisations culturelles de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce document est le fruit des demandes formulées lors du forum « Vivre son art ici » qui s'est déroulé au printemps 2000.

Les résultats de l'enquête, qui a été réalisée auprès de divers organismes et artistes de la région, y seront rendus publics et serviront de base aux discussions qui devraient déboucher sur les enjeux du développement. Il s'agit là d'un dossier que l'Observatoire va suivre ... et faire suivre.

Hors-normes

Le camionnage hors-norme en forêt comprend des véhicules circulant exclusivement sur des chemins forestiers et transportant des charges de bois dont la masse peut dépasser 150 tonnes. Le trajet parcouru en un sens se situe entre 80 et 250 km. Une fois chargés, ils peuvent maintenir une vitesse de 70 km/h en terrain plat ; leur vitesse moyenne joue entre 40 et 50 km/h.

Un tel camion vaut entre 300 000 \$ et 600 000 \$. Les coûts d'entretien et de consommation de carburant sont plus élevés que pour les camions circulant sur nos routes. Par contre, ils peuvent transporter trois fois plus de volume de bois par voyage. Ils entraînent des problèmes de sécurité pour les gens circulant sur les routes forestières, ceux-ci étant de plus en plus nombreux.

Source : InfoCTRI, Volume 1, numéro 10, septembre 2002

Adoption

Pour la décennie 1990-1999, on dénombre 7 899 adoptions internationales au Québec (790 par an). En 1998 et en 1999, la moyenne annuelle atteignait 898 adoptions d'enfants domiciliés hors Québec. Les adoptions internationales représentent 70 % de toutes les adoptions enregistrées en province. Quel est le portrait pour l'Abitibi-Témiscamingue?

La région a regroupé 1,4 % de toutes les adoptions internationales en province entre 1990 et 1999. En 1999, les adoptions internationales par des parents vivant en Abitibi-Témiscamingue ont représenté 2,0 % des 888 adoptions de cette nature à l'échelle de la province. De façon générale, la distribution de ces adoptions est similaire à celle de la population répartie selon les régions sociosanitaires. Mentionnons qu'il y a eu globalement 21 adoptions en région au cours de l'année 2001-2002.

Adoptions internationales selon la région de résidence des adoptants, 1990-1999

Région de résidence des adoptants	Adoptions (N = 7 899)
Montréal-centre	23,8 %
Montréal	18,3 %
Québec	11,1 %
Laurentides	6,2 %
Mauricie-Centre-du-Québec	6,1 %
Chaudière-Appalaches	5,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,0 %
Lanaudière	4,9 %
Laval	4,3 %
Estrie	3,8 %
Outaouais	3,8 %
Bas-Saint-Laurent	3,0 %
Abitibi-Témiscamingue	1,4 %
Côte-Nord	1,4 %
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	1,1 %
Autres	0,4 %

Source : Secrétariat à l'adoption internationale du Québec. *Les adoptions internationales au Québec*, novembre 2000.

À protéger



Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) vient de terminer une tournée d'information sur les aires protégées en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec. Cette démarche a favorisé la démocratisation de l'information livrée à environ 300 personnes de même que l'expression des craintes, inquiétudes et opinions des participantes et participants.

Il importe de retenir de cette démarche qu'une aire protégée est une portion de territoire (eau ou terre) géographiquement délimitée et vouée à la protection de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles qui y sont associées par désignation légale et réglementation. La chasse, la pêche et la villégiature peuvent s'y pratiquer, tout comme les activités traditionnelles autochtones, le tourisme d'aventure et l'écotourisme. L'exploitation forestière et hydroélectrique ainsi que l'exploration et l'exploitation minière y sont prohibées.

Pourquoi créer des aires protégées? Pour conserver des territoires naturels ainsi que la diversité biologique et les paysages de qualité s'y retrouvant. La faune est aussi visée par le biais de la conservation d'aires de repos, de reproduction et d'élevage. Les personnes peuvent, pour leur part, profiter de beaux paysages habités et de lieux de repos et de détente.

Avant la mise en réserve de territoires candidats, des analyses socioéconomiques seront effectuées. Des consultations auprès de la population sont prévues, tout comme la prise en compte des contraintes (droits et titres consentis antérieurement).

Sorti des presses



Solidarité rurale du Québec. *Les pages vertes. Revue d'initiatives locales de développement en milieu rural*, 2002.

Institut national de la recherche scientifique, urbanisation, culture et société ; Institut canadien de recherche sur le développement régional. *La périphérie face à l'économie du savoir. La dynamique de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, 2002.

Groupe Conseil Action Gestion, Concertation Témiscamingue - Défi Éducation 2000. *L'hypothèse d'une organisation de services éducatifs dans les écoles de petite taille au primaire (1997-2000)*, 2000.

Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Perspectives professionnelles 2001-2005*, 2002.

Consultants forestiers DGR inc. *Étude de la récupération d'aires d'ébranchage de peuplements feuillus à des fins de production d'énergie, en Abitibi-Ouest. Phase II et III*, 1999.

Société du patrimoine Rivière-des-Quinze et Musée de Guérin. *Sites religieux et patrimoines d'Abitibi-Témiscamingue*, 2002.

Roussan, Jacques et Ruph, François. *Abitibi-Témiscamingue en peinture*, 1990.

Paquette, Pierre. *Les mines du Québec 1867-1975. Une évaluation critique d'un mode historique d'industrialisation nationale*, 2000.

Gourd, Benoît-Beaudry. *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque. Une histoire de mine*, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983.

Ministère des Transports du Québec-Direction régionale. *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2002.

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960
Site : www.observat.qc.ca

Abonnements électroniques gratuits (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Agente de recherche :
Lili Germain
Courriel : lili.germain@crdat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires